

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024

ID : 031-243100906-20240402-20240402009-DE



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE**

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 16

Absents : 11

Procurations : 0

Votants : 16

Date de la convocation : 22 mars 2024

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

N° 2024-04-02-009

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à 20 h 30, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle informatique de l'école élémentaire de Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Étaient Présents : Alain FOURIGNAN, Jean-Claude PAVE, William LARRIEU, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Joël LARRIEU, Thomas LUDOVIC, Corinne PAYSSEERAND, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Rémi MANGIN, Louise GASTON, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Martine LABARRERE, Christophe GIRAUD.

Étaient absents/excusés : Isabelle AVERLANT, Cédric GALEY, Marc HAVRANEX, Eric CASTILLON, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Olivier LEDUC, Martine LEZAT, Stéphanie BILLIET, Pascal ORAZIO, Amandine ROUQUETTE.

A été désigné secrétaire de séance : Rémi MANGIN

Assistante de séance : Isabelle MONTEBAULT

OBJET :

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET AU GRADE D'ATSEM PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE ET SUPPRESSION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE

Madame la Vice-Présidente, en charge des Ressources Humaines, expose :

Une agent de la maternelle, actuellement au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe a obtenu le concours d'ATSEM Principal 2^{ème} classe.

Madame la Vice-Présidente propose donc de créer un emploi permanent à temps complet relevant de la catégorie hiérarchique C et du grade d'ATSEM Principal 2^{ème} classe pour exercer les fonctions d'ATSEM à la maternelle et par là-même de supprimer l'emploi permanent à temps complet d'adjoint technique Principal 2^{ème} classe lorsqu'il sera procédé à la nomination de l'agent sur le grade d'ATSEM. Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **De créer** un emploi permanent à temps complet sur le grade d'ATSEM Principal 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'ATSEM.
- **De supprimer**, au moment de la nomination de l'agent sur son nouveau grade, l'emploi permanent à temps complet au grade d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe.
- Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence
- La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget primitif 2024.

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par la Sous-Préfecture de MURET

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024



ID : 031-243100906-20240402-20240402009-DE

- **Mandate** Madame la Présidente et Madame la Vice-Présidente, en charge des Ressources Humaines, pour régler toutes les démarches administratives, financières et réglementaires liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 2 avril 2024
Au registre suivent les signatures

*Pour copie certifiée conforme et exécutoire par
Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ, Présidente
du SIVOM de la Bure, compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture, le et de sa
publication le 05/04/2024*


Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ
Présidente